



ANM ONM

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Nos valeurs. des actions

Section Charente bulletin n°34 - juillet 2025

Éditorial du Président

Madame, Monsieur, cher Compagnon,
Le comité de section de la Charente vous souhaite de passer une période estivale reposante, entouré de vos proches. Les six premiers mois de l'année 2025 ont été très productifs. Les commissions se sont pleinement investies dans leur domaine de compétence, notamment celle de l'entraide et de la solidarité qui a permis d'atténuer l'isolement de certains de nos compagnons, et celles des prix qui ont récompensé de nombreux jeunes méritants.

Le point fort de cette période a été notre assemblée générale ordinaire dans l'amphithéâtre Buñuel de l'Espace Franquin, suivie de la remise des prix départementaux. Nous avons eu l'honneur d'accueillir M. Jérôme Harnois, préfet de la Charente et président d'honneur de la section, M. Patrick Sandevor, président national de l'ANMONM, ainsi que Mme Andrée Gros, grand'croix de notre ordre national. Cette assemblée générale statutaire s'est déroulée dans la sérénité et toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité ou à la majorité des votants. La cérémonie de remise des prix a réuni de nombreux élèves, enseignants et responsables d'établissements dans une ambiance conviviale et citoyenne. Cette année, les actions mémorielles ont été particulièrement remarquées. Les personnalités présentes ont pu féliciter les lauréats. Au total, sept prix individuels et collectifs ont été remis en 2025, et il était émouvant d'entendre les élèves et les enseignants présenter leurs projets pédagogiques ou leurs actions méritantes. Le président Patrick Sandevor a remis la médaille du soixantenaire de la création de l'ANMONM à Madame Andrée Gros et à Monsieur Jérôme Harnois, préfet de la Charente.



Les récipiendaires, les personnalités et bon nombre de compagnons se sont ensuite regroupés sur scène lors de la clôture de l'assemblée.

Pierre Waendendries

Congrès national ANMONM 2025

Le congrès national 2025 de l'ANMONM s'est tenu à Lyon du 18 au 20 juin. La section de la Charente y était représentée. Un résumé détaillé de toutes les activités du congrès sera publié dans le prochain numéro de la revue *Le Mérite*.



Préfecture du Rhône – Hôtel du département

Photo Agence Sphinx JC Rime

Il est intéressant de souligner que trois conventions-cadre ont été signées lors du congrès avec le ministère de l'Éducation nationale, les sapeurs-pompiers et l'Association des maires de France (AMF). Ces conventions permettront aux sections qui le souhaitent, dont la nôtre, de signer ou de renouveler localement des accords facilitant les échanges et les actions de partenariat. Elles nous permettront de nous rapprocher encore davantage du terrain afin de détecter plus facilement les dossiers atypiques. Un Trophée des aidants permet désormais de mettre à l'honneur des personnes très engagées auprès de leurs proches ayant besoin d'une assistance plus ou moins lourde et permanente. Il est important de rappeler qu'environ 8 à 10 millions d'aidants s'impliquent auprès des autres en France et qu'il est essentiel de reconnaître ce dévouement solidaire. Ce sont généralement des personnes qui font preuve d'une grande abnégation. Notre association nationale doit les en remercier et mettre officiellement leur courage en valeur. La section de la Charente va intégrer cette nouvelle opportunité de récompense.

Pierre Waendendries

Assemblée générale ordinaire départementale 2025 de la Charente

L'assemblée générale ordinaire de la section de la Charente s'est tenue le samedi 10 mai 2025 à 9 h 30 dans l'amphithéâtre Buñuel de l'Espace Franquin, mis à notre disposition par la municipalité. Après le mot d'accueil du président, une minute de silence a été observée en mémoire des sept fidèles compagnons décédés en 2024 ainsi que de nos amis, le général Michel Kréher M. Claude Mesnard, récemment disparus. Cette assemblée s'est déroulée en deux temps.

La première partie, consacrée aux aspects statutaires de l'association, s'est déroulée en présence de M. Patrick Sandevor, président national, et de M. Gilbert Pierre-Justin, représentant M. Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême.

Trente-six compagnons, pour la plupart accompagnés, étaient présents, et dix-neuf pouvoirs avaient été enregistrés dans les délais légaux, ce qui a permis de réunir 55 votants. La section départementale de la Charente compte actuellement 179 adhérents, mais nous invitons celles et ceux qui ne sont pas à jour de leur cotisation 2025 à le faire rapidement. Les rapports et le renouvellement du tiers sortant ont été adoptés à la majorité ou à l'unanimité. Le président a félicité et remercié la commission Solidarité ainsi que sa vice-présidente, Maguy Bertrand, pour les actions menées en faveur de nos aînés. Il a également félicité notre ancien porte-drapeau, Gérard Pironnet, qui a récemment pris sa retraite après de nombreuses années de service, ainsi que notre trésorier pour l'intégration réussie du nouveau logiciel comptable national.

À 10 h 30, en seconde partie de la matinée, la section a procédé à la remise des sept prix départementaux, en présence de M. Jérôme Harnois, préfet de la Charente et président d'honneur de la section, de M. Patrick Sandevor, président national de l'ANMONM, ainsi que de Mme Andrée Gros, grand'croix de l'ordre de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite. L'arrivée surprise de cette dernière dans l'amphithéâtre a été particulièrement applaudie.



Nos différents partenaires étaient également présents : M. Michaël Canit, conseiller départemental du canton de Val-de-Tardoire, représentant M. Philippe Bouty, président du conseil départemental ; M. Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême et président du Grand-Angoulême ; M. Alain Prinsaud, inspecteur de l'Éducation nationale, représentant M. Clavierie, directeur académique et M. José Coutinho, chargé de mission du second degré. Étaient également présents un membre de la SMLH et quelques représentants de services de l'État. La salle s'est rapidement remplie d'élèves, d'enseignants, de responsables d'établissements et de proches des récipiendaires, pour atteindre un total d'environ 160 participants. Les trois vice-présidentes, Annie Marais, Monique Genton et Michèle Tallon, ont rappelé la portée des prix départementaux dont elles ont la charge, puis ont invité les équipes pédagogiques ainsi que les lauréats à présenter leurs projets ou leurs actions.



L'ensemble des lauréats a été très chaleureusement applaudi.

Prix départemental de l'éducation à la citoyenneté 2025

Ce prix est organisé en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Conseil départemental de la Charente. Il est destiné à récompenser des élèves, des classes maternelles au lycée, pour leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté. C'est aussi un signe de reconnaissance pour l'engagement des équipes éducatives aux côtés des élèves dans la conduite de projets.

La commission mixte ANMONM/Éducation nationale de la Charente a retenu 2 projets :

- **Ecole élémentaire Albert Uderzo, La Grande Garenne à Angoulême** pour sa "Chorale citoyenne".



- **Collège Claude Boucher de Cognac** pour la réalisation d'un court métrage de "sensibilisation contre le harcèlement".



Chaque projet a été récompensé par un diplôme et un chèque destiné à l'école ou l'établissement, qui ont été remis à tour de rôle par M. le préfet, le représentant du président du conseil départemental, le maire d'Angoulême, le président national de l'ANMONM, de Mme Gros et de Messieurs Prinsaud et Coutinho représentant le Directeur Départemental des services de l'Éducation Nationale.

Annie Marais

Prix départemental de la mémoire 2025

Le prix de la Mémoire, en partenariat avec le Conseil départemental prend tout son sens cette année, alors que nous célébrons le 80e anniversaire de la libération des camps. Quatre travaux portant sur la mémoire ont été retenus par la commission mixte ANMONM/Éducation nationale de la Charente, en partenariat avec le Conseil départemental.

Mme Andrée Gros, née Duruisseaud, résistante et déportée charentaise, est une adhérente fidèle de notre section. Elle s'investit beaucoup, et continue de le faire, pour entretenir ce devoir de mémoire auprès des jeunes. Elle aime dire à ces jeunes investis qu'ils sont des « passeurs de mémoire ».

Trois prix collectifs et un prix individuel ont été attribués :

- **Les élèves du lycée Marguerite-de-Valois d'Angoulême** de 1^{ère}, spécialité histoire des arts et des étudiants de BTS communication ont obtenu une mention spéciale pour un travail artistique remarquable sur "l'Art au service de la mémoire de la déportation".



Ce projet ambitieux permet de faire vivre le devoir de mémoire en le reliant à un ancrage local et d'offrir à tous les publics du lycée une ouverture culturelle sur le patrimoine historique et artistique.

- **Les élèves de 3^{ème}A du collège Jules-Michelet d'Angoulême**, ont mené une enquête pour retrouver les membres de leur famille morts pendant la Première Guerre mondiale. C'était un projet original et ambitieux, puisqu'il s'agissait d'imaginer des lettres écrites par les "poilus" à leur famille, exprimant leur ressenti et leur vécu entre souffrance, pudeur et espoir.



Ce travail remarquable a été encadré par leurs professeurs de français et d'histoire-géographie.

- **Une classe de 3^{ème} SEGPA du collège Louis-Pasteur de Chasseneuil-sur-Bonnieure** a reconstruit un "gourbi" servant d'abri aux premiers résistants du maquis Bir-Hacheim, et deux autres classes de 3^{ème} se sont chargées de le muséifier pour le rendre visitable ; une réalisation historique collective réunissant tous les élèves d'un même niveau.



- **Un prix individuel a été remis à Mathieu Couchouron, élève de terminale au lycée général et technologique Elie Vinet de Barbezieux-Saint-Hilaire.** Mathieu a obtenu en 2024 le prix national de la meilleure copie de l'académie de Poitiers au CNRD, le concours national de la Résistance et de la Déportation 2023-2024.



C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que sa famille et sa professeure d'histoire ont reçu, pour lui, ce prix des mains du président de la République le 7 mai 2025, au palais de l'Élysée. Il est actuellement étudiant à Sciences Po Paris.

Michèle Tallon

Prix départemental du civisme 2025

La commission Civismisme, en partenariat avec le Conseil départemental, a attribué deux prix individuels à Noé Faucher et à Lilou Bercier pour leur acte de civisme "sauver une vie".



En 2024, ils sont intervenus ensemble, spontanément, avec courage et dévouement, pour sauver la vie d'un homme qui voulait mettre fin à ses jours et s'apprêtait à sauter dans la Vienne.

Monique Genton



Les récipiendaires, les personnalités et bon nombre de compagnons se sont regroupés sur scène pour entonner *La Marseillaise* afin de clôturer l'assemblée.

Photos Jeanine Egreteau

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2024-2025

Mercredi 14 mai, la cérémonie de remise des prix s'est déroulée dans l'auditorium du lycée de l'Oisellerie. Le Lycée de l'Image et du Son d'Angoulême en était l'organisateur. Il s'agissait de la 64e édition d'un concours lancé en 1961.



Le thème de cette année scolaire était "1943-1945 : libérer et refonder la France".

Mme Andrée Gros, grand'croix de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, a honoré cette cérémonie de sa présence. L'association ANMONM de la Charente a choisi cette année de récompenser le meilleur travail individuel de collège. C'est la copie de Nathan Bazoin qui a été

retenue. Le thème du concours 2025-2026 sera : "La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger (1944-1948)".

Annie Marais

Participation au concours d'Éloquence

Organisé par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale et le Conseil départemental, en partenariat avec la SMLH (Société des membres de la Légion d'honneur), l'ANMONM, l'Institut François Mitterrand de Jarnac et la MGEN, ce concours vise à favoriser le développement personnel des collégiens, ainsi que leur estime et leur confiance en soi, à travers l'expression orale et la prise de parole en public. Vingt-huit collèves ont participé. Six d'entre eux étaient présents lors de la finale, le 19 juin, sur le campus des Valois, à La Couronne. L'ANMONM a remis un prix à la lauréate Alycias Yao.

Annie Marais

Participation au Rallye citoyen 2025

La 15e édition du Rallye citoyen de la Charente s'est déroulée le mercredi 21 mai. Elle a rassemblé 130 élèves de dix lycées (enseignement général et professionnel, public et privé), ainsi que de la Maison familiale et rurale "La Péruse", qui a remporté le premier prix 2025.

Monique Genton

Projet de Comité décentralisé à l'étude pour le jeudi 9 octobre 2025 à Roulet-Saint-Estèphe puis La Couronne

Les activités, encore à l'étude, sont les suivantes :

- Visite de la **Chèvrerie Jousseaume** à Roulet-Saint-Estèphe le matin, par M. Alain Jousseaume ;
- Repas dans un restaurant des environs ;
- Visite du **Moulin de la Courade** (classé monument historique) l'après-midi, par M. Jean-Jacques Doré.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'organisation de ces deux visites, lorsqu'elles seront définitivement programmées.

Comité de section de Charente 2024-2025

- M. Pierre WAENDENDRIES : Président de la section.
- M^{me} Maguy BERTRAND : Vice-présidente déléguée à l'entraide et à la solidarité.

- M^{me} Annie MARAIS : Vice-présidente déléguée aux prix de l'Éducation à la citoyenneté, l'éloquence et le CNRD.
- M^{me} Monique GENTON : Vice-présidente déléguée au prix du civisme et au rallye citoyen.
- M^{me} Michèle TALLON : Secrétaire et Vice-présidente déléguée au prix de la mémoire.
- M. Jacques BELANGER : Vice-président en charge des affaires statutaires et règlementaires.
- M. Louis DELÉCLUSE : Trésorier et Vice-président délégué au développement.
- M. Julien HAUSER : Trésorier adjoint.
- M^{me} Jeanine EGRETEAU : Secrétaire adjointe et chargée des reportages photographiques.
- M. Daniel AUDOIN : Porte-drapeau titulaire.
- M. Jacques BAUDET : Membre du comité.
- M^{me} Isabelle DECOSTERD : Membre du comité.

à la date du 30 juin 2025

Nous sommes à la recherche de deux porte-drapeaux, ainsi que d'un webmaster, afin de renforcer l'équipe.

Compagnons décédés en 2025

- Le général Michel KRÉHER
- M. Claude MESNARD

à la date du 10 mai 2025

Nouveaux adhérents en 2025

- M. Jean-Philippe BERTON
- Père Franck-Marie CERTIN
- M. Christian FAUBERT
- M. Jérôme HARNOIS
- M. Didier JOULIA
- M. Denis KERJEAN
- M. Jérôme LE CARO
- M. Patrick LENEPVEU
- M. Roland MAJOREL
- M^{me} Céline PAUL
- M. Michel VERGES

par ordre alphabétique à la date du 30 juin 2025

Site internet de la section de la Charente

Le site internet national est opérationnel à l'adresse <https://www.anmonm.org/>



ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE

Section départementale de la Charente

Chambre de Commerce et d'Industrie
27, place Bouillaud - CS 12124
16000 - Angoulême
<https://charente.anmonm.org/>
pierre.waendendries@orange.fr

